

Détermination de l'association par analyse de la présence/absence des espèces par groupe de même affinité écologique	
<p>Note: La démarche initiale est suivie d'une réitération de l'exercice de comparaison sur tous les groupes</p>	
Présence	Absence
<p>Signification du graphisme des numéros d'association: 1 ou 4 : confirmation de taxation ou d'exclusion</p>	

Groupes

101 Mésophiles ubiquistes

Groupes de plantes ubiquistes à utiliser en fin d'analyse

102 Mésophiles à optimum sur sol frais

Groupes de plantes relativement fréquentes à utiliser en fin d'analyse

103 Méso-hygrophiles

	43 5 [*] 72
--	----------------------

104 Hygrophiles

	5 [*] 72
--	-------------------

105 +/- acidophiles

≥ 2 espèces ► 12 13	26 74 83
---------------------	----------

106 Méso-basophiles et basophiles

≥ 2 espèces ► 11 26 14 72 74 83	45 24 12 si gr. 506 absent
---------------------------------	-------------------------------

107 Basophiles, sols actifs, frais

--	--

108 Basophiles, humidité changeante

--	--

109 Baso-xérophiles

--	--

110 Méso-xérophiles et xérophiles

	24
--	----

111 Méso-xérophiles indicatrices de limon

--	--

201 Méso-hygrophiles

11 26 12 13 14 15 21 74	48 72
-------------------------	-------

202 Méso-hygrophiles d'enneigement prolongé

≥ 6 espèces des gr. 201 et 202 ► 18	
-------------------------------------	--

301 Acidophiles

--	--

Détermination des sous-associations par analyse de la présence/absence des espèces sous l'angle des axes extrêmes hydrique et chimique	
<p>Note: L'analyse des variantes de sous-associations concernant les érablaies (300), les tillaies (400), les frênaies et aunaies (500) et les chênaies (600) se fait sur les formulaires séparés concernant ces associations</p>	
Axe hydrique	Axe chimique
110 Hêtraie à aspérule	
111 112 113 Minimum 1 esp. ②, sans hygrophiles ou méso-hygrophiles	
117 118 119 Minimum 1 esp. ⑧, ou 2 autres méso-hygrophiles, sans xérophiles ou méso-xérophiles	
111	113
114	116
117	119
Minimum 2 acidophiles, sans basophiles	1 ou 2 méso-basophiles ou basophiles (davantage ► 120, 130, 150, 210), sans acidophiles
120 Hêtraie à pulmonaire	
122 Minimum 1 esp. ②, sans hygrophiles ou méso-hygrophiles	
128 1 ou 2 hygrophiles et méso-hygrophiles (davantage ► 130, 500), sans xérophiles	
130 Hêtraie à gouet	
	Minimum 1 esp. ⑥ 136
140 Hêtraie à millet	
141 142 143 Minimum 1 esp. ②, sans hygrophiles ou méso-hygrophiles	
147 148 149 Minimum 1 esp. ⑧ ou 2 autres méso-hygrophiles (sauf fougère femelle), sans xérophiles ou méso-xérophiles	
141	143
144	146
147	149
1 esp. ④ ou au minimum 2 acidophiles, sans basophiles	1 esp. basophile ou méso-basophile (davantage ► 120, 130, 150, 160, 210)
150 Hêtraie à cardamine	
151 152 Minimum 1 esp. ②, sans hygrophiles ou méso-hygrophiles	
157 158 Minimum 1 esp. ⑧, ou 2 autres méso-hygrophiles, sans xérophiles ou méso-xérophiles	
151	
154	1 esp. ④
157	
160 Hêtraie à sapin	
161 162 163 Minimum 1 esp. ② ou ③, sans hygrophiles ou méso-hygrophiles	
167 168 169 ≥ 4 méso-hygrophiles ou hygrophiles, sans xérophiles ou méso-xérophiles	
161	163
164	166
167	169
Au minimum 2 acidophiles de plus que de méso-basophiles ou basophiles	Au minimum 2 méso-basophiles ou basophiles de plus que d'acidophiles
180 Hêtraie à érable	
	Au minimum 2 méso-basophiles ou basophiles de plus que d'acidophiles 186

Détermination de l'association	
Présence	Absence
302 Basophiles	
303 Basophiles, humidité changeante	
401 Mésophiles	
11 26 21	14 15 16 18 72
402 +/- basophiles	
501 Méso-thermophiles	
16 18 72 71 83	12 13 21
502 Méso-xérophiles et xérophiles	
	24
503 Méso-hygrophiles	
504 Hygrophiles sur sol sensible au tassement	
505 Méso-xérophiles +/- acidophiles	
≥ 2 espèces ► 21	
506 Basophiles	
26 18 72 71 83 ≥ 2 espèces ► 11 14	5* 21 12 si gr. 106 absent
507 Basophiles, sols actifs	
601 Méso-hygrophiles	
602 Hygrophiles	
5* ou 13	
603 Basophiles, sols actifs, frais	
604 Nitrophiles	
7 Plantes des rochers et des blocs	
Groupe de plantes écologiquement très spécialisées, sans influence sur la détermination de l'association	

ECOGRAMME DES SOUS-ASSOCIATIONS:

a = acide
b = basique
s = sèche
h = humide

	a	b	
s	1	2	3
	4	5	6
h	7	8	9
	a	b	

Ex:
115 = sous-association typique
111 = sous-association plus acide et sèche
110 = sous-association indéterminée

Détermination des sous-associations	
210 Hêtraie à laïches	
213	1 esp. ③, sans hygrophiles ou méso-hygrophiles
217 218 219	Minimum 1 esp. ⑧
214 217	1 esp. ④ ou au minimum 2 acidophiles
213 216 219	1 esp. ⑥ ou absence d'acidophiles
260 Hêtraie à luzule des bois	
262	Minimum 1 esp. ②
710 Sapinière-Pessière à myrtille	
Uniquement sous-association centrale	
720 Sapinière à prêle	
Uniquement sous-association centrale	
830 Pessière sur blocs	
Uniquement sous-association centrale	

Détermination des variantes de sous-association	
Variantes liées à la lithologie et à la topographie:	
a	Variante sur squelette calcaire superficiel non stabilisé (éboulis)
b	Variante sur gros blocs (éboulement)
c	Variante sur lapiés ou sur bancs rocheux affleurants
e	Variante des pentes marneuses raides, entrecoupées d'affleurements rocheux
f	Variante des pentes raides de ravins encaissés et frais
g	Variante des loupes de glissements de terrain
Variantes liées à la texture du sol, à sa teneur en azote, etc.:	
m	Variante des sols marneux, sujet à des fluctuations d'humidité importantes
n	Variante des sols eutrophisés, riches en nitrates
p	Variante des sols morainiques à pseudogley, riches en limons, sensibles au tassement (Plateau molassique)
Variantes liées à des facteurs anthropogènes:	
u	Variante des cordons boisés, haies et lisières
v	Variante des forêts pâturées
w	Variante des forêts parcs